

Chers membres de l'APT,

Nous sommes ravis de vous informer que la période de renouvellement des adhésions à l'APT commencera le 1<sup>er</sup> décembre 2020. Tennis Canada et la Banque Nationale sont également très heureux de dévoiler les détails d'un fonds de secours COVID-19 qui aidera les membres à couvrir une grande partie de leurs frais de renouvellement d'adhésion à l'APT.

Au cours de l'été, Tennis Canada et la Banque Nationale — partenaire important depuis de nombreuses années — [ont mis sur pied un programme de bourses](#) afin d'aider les joueurs de tennis professionnels, les joueurs en fauteuil roulant et les joueurs juniors en transition vers le circuit professionnel, tous particulièrement touchés par la pause prolongée de la saison de tennis causée par la pandémie de COVID-19. Ce programme a permis de venir en aide à 23 athlètes canadiens qui étaient sans revenus depuis le début du mois de mars.

Aujourd'hui, la Banque Nationale tient à soutenir les entraîneurs, les professionnels de club et les instructeurs membres de l'APT pendant cette période d'incertitude.

### Fonds de secours COVID-19

La Banque Nationale soutiendra l'APT, de même que ses entraîneurs, professionnels de clubs et instructeurs du Canada en couvrant 50 % du coût de leur adhésion annuelle pour 2021, laquelle est obligatoire pour entraîner ou pour enseigner le tennis au Canada.

Ce rabais sera octroyé aux **1 000 premiers membres de l'APT de niveau 1 et aux 800 premiers membres de l'APT de niveau 2** qui renouvellent leur adhésion et qui satisfont à toutes les exigences pour avoir un [statut actif](#) à jour (y compris l'adhésion, la protection du sport et le développement professionnel à jour) pendant la période du 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 15 février 2021, ou jusqu'à ce que le nombre maximum soit atteint pour chaque niveau d'adhésion.

REMARQUE : Le module Respect et sport est obligatoire pour conserver un statut actif.

### Comment fonctionne le rabais

Du 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 15 février 2021\*, les **1 000 premiers membres de l'APT de niveau 1 et 800 premiers membres de l'APT de niveau 2** à s'inscrire bénéficieront d'un **rabais de 50 %** sur le renouvellement de leurs frais d'adhésion. Une fois le paiement effectué, vous serez inscrit sur une liste dans l'une des deux catégories suivantes :

1. En règle avec un statut actif (vous recevrez un rabais de 50 % sur les frais d'adhésion de 2021 et aucune action supplémentaire n'est requise)
  - Cela signifie que votre nom figurera sur la [liste des entraîneurs certifiés](#).
2. Rabais en suspens (vous recevrez un rabais de 50 % et serez inscrit sur une liste d'attente jusqu'à ce que vous ayez satisfait aux autres exigences, mais le rabais n'est pas garanti).
  - Cela signifie que vous vous êtes inscrit et que vous avez payé vos frais de renouvellement pour 2021, mais que vous n'avez pas encore satisfait à toutes les exigences pour recevoir le rabais de 50 %.
  - **Toute personne qui sera encore sur la liste d'attente après que le nombre maximum de rabais aura été octroyé ou après la date limite acceptée de devoir payer le solde de son adhésion.**

\*La promotion prendra fin lorsque le nombre maximum de rabais aura été atteint ou le 15 février 2021, selon la première éventualité.

Pour vérifier votre statut actuel, [connectez-vous pour consulter les détails de votre compte](#) ou écrivez-nous à [tpa@tenniscanada.com](mailto:tpa@tenniscanada.com).

Nous vous remercions de votre travail exceptionnel pour soutenir l'APT et le tennis au Canada.

Cordialement,

L'Association des professionnels du tennis